

## **Compte rendu par Christian Barazutti de la commission intercommunale d'accessibilité de la MEL du 1er avril 2025**

3 points essentiels ont été traités :

- le rapport annuel 2024 sur la mobilité
- le report demandé pour l'application intégrale de la loi du 11 février 2005
- notre agenda de travail

Le 1er point nous a été présenté en 2 temps

- 1) des données chiffrées
- 2) les actions de la MEL

Notre commission s'est réunie 8 fois durant l'exercice écoulé, dont une plénière qui s'est tenue le 17/12/2024 sous la présidence de Sébastien Leprêtre.

64 % des membres de la CIA (*dont nous*) étaient présents.

29 % de salariés venant présenter régulièrement des points aux ordres du jour.

7% d'élus ont participé pour tout ou partie des 8 réunions.

57 accueils utilisant le dispositif ACCEO mis en place pour les sourds et malentendants, ont été activés en 2024, avec une durée globale d'échanges de près de 49 heures.

PICTO-ACCESS, un organisme de soutien et de services aux personnes handicapées, a été utilisé dans 60 lieux répartis sur le territoire métropolitain soit 36000 vues, 40 personnes ont utilisé ce service pour obtenir des informations plus poussées.

57 communes (sur les 95) connaissent cet outil, mais beaucoup le méconnaissent encore.

Référence a été faite au fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPHFP) qui est un catalyseur et un financeur de l'action publique en matière d'emploi des personnes en situation de handicaps.

Cette institution ne concerne que les salariés du service public et a été créée le 1er janvier 2006 suite à la loi du 11 février 2005.

La MEL a enregistré pour 2024, 1 million et demi d'euros, d'aides venant de la FIPHFP.

*Cette information est notoirement insuffisante car elle n'apporte aucune donnée qualitative.*

*Nous n'avons aucune donnée affinée sur la répartition de cette somme.*

*De plus, pas un mot sur l'AGEFIPH, qui elle a été créée en 1987, qui a un budget 5 fois supérieur à celui de son homologue public (507 pour 120 millions d'euros)*

Madame Souames n'exclut pas de faire venir dans une prochaine réunion, la mission handicap de la MEL.

*Nous souhaitons qu'un représentant de l'AGEFIPH de notre région soit présent.*

- 245 logements ont été aidés par l'ANAH. *Ce chiffre est vraiment modeste au regard de la population de la MEL et de ses besoins.*  
Contact sera pris avec M. Amelio qui suit le problème de l'habitat pour le compte de la MEL.  
Au besoin la CLCV qui est membre de la CIA sera interpellée.
- Sur la compétence sport, une subvention de 60000 € a été allouée au LUC, 5000 € ont été versés à Handisports.  
*Aucun euro n'a été versé pour les jeux para-olympiques, alors que certaines épreuves ont eu lieu sur Lille.*  
En plus de ces chiffres, il faut ajouter les aides et soutiens des communes.  
La MEL soutient ou sponsorise des Athlètes de haut niveau.  
Le plan piscine a été évoqué sans plus.
- Sur les places PMR : 165 demandes de dérogation ont été engagées
- Handipole : tous les éléments ont été fournis le 17/12/24 en plénière, et les chiffres ont donc évolué de manière non significative.

Sur le 2<sup>e</sup> point :

Confirmation officielle nous a été donnée, suite à l'information du 17/12/24, la MEL dépose une demande de report au Préfet, d'une durée de 3 ans.

Le Préfet accepte cette demande, du fait que le pourcentage d'accessibilité des ERP (Etablissements recevant du public) atteint 80%

Son accord est cependant assorti d'obligations de résultats qui seront accompagnés, si nécessaire, de rappels à l'ordre et de sanctions financières.

Il nous a été dit que globalement la France accuse un gros retard dans l'échéancier des lois régissant le handicap.

*La MEL ne doit donc pas, malheureusement, être la seule à accuser du retard.*

*Au nom de l'UTR, j'ai marqué un profond mécontentement sur ce qui venait d'être prononcé.*

*J'ai fait remarquer que toutes les instances politiques, du niveau le plus élevé jusque dans les municipalités, savaient aller, beaucoup plus vite quand elles le veulent.*

*Attendre 23 ans (11/02/2005) pour que la loi Raffarin soit appliquée, relève du scandale et n'est pas à l'honneur de notre pays.*

Sur le 3è point : les prochaines actions de la MEL et donc de la CIA ;

La MEL va continuer à promouvoir les commissions communales de l'accessibilité dont la mission est différente de celle des CCAS.

L'agenda de travail de notre commission pour l'exercice en cours, est le suivant :

- 29 avril : nouvelles rames de métro
- 22 mai : l'accessibilité des bibliothèques
- 17 juin : l'accessibilité aux stations de métro
- 19 juin : atelier ouvert au public sur confort et accessibilité de l'espace public.

Christian Barazutti  
mandaté par l'UTR CFDT Métropole Lilloise  
à la commission intercommunale d'accessibilité  
de la Métropole Européenne Lilloise (MEL)